

Juillet-Septembre 2019

LE FIL D'AMNESTY

ENSEMBLE CONTRE L'INJUSTICE

PÉRIODIQUE TRIMESTRIEL
Chaussée de Wavre 169 - 1050 Bruxelles
Éditeur responsable: Philippe Hensmans
Bureau de dépôt: Bruxelles X
N° agrégation: P901135

 **bpost**

PB-PP | **B-4716**
BELGIE(N)-BELGIQUE

CLIMAT ET DROITS HUMAINS

DÉFENDRE L'AVENIR DE L'HUMANITÉ

PEINE DE MORT

Une « guerre » contre
la drogue destructrice

VENTE D'ARMES

Ne relâchons pas
la pression!

RENTRÉE DES CLASSES

Focus sur la Convention
des droits de l'enfant

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



S'INFORMER ET AGIR



amnesty.be

NOUS CONTACTER



lefil@amnesty.be



+32 (0)2/538 81 77

NOUS SUIVRE



facebook.com/amnestybe



twitter.com/amnestybe



youtube.com/amnestybe



instagram.com/amnestybefr

FAIRE UN DON



aider.amnesty.be/b/mon-don
ou BE60 0000 0000 7070

RECEVOIR NOS PÉTITIONS



amnesty.be/actions

ABONNEZ-VOUS



En devenant membre d'Amnesty International, vous recevrez un exemplaire du *Fil d'Amnesty* tous les trois mois.

Pour devenir membre: aider.amnesty.be/membre-lefil/
ou contactez-nous par téléphone au 02/538 81 77

UN CHANGEMENT D'ADRESSE ? TENEZ-NOUS INFORMÉS !

Je change d'adresse (inscrire uniquement la nouvelle adresse). Bulletin à renvoyer à Amnesty International, Chaussée de Wavre 169 - 1050 Bruxelles, ou par mail à Michèle Ligot — mligot@amnesty.be.

NOM

PRÉNOM

N° de membre

ADRESSE

TÉL.

E-MAIL



8



14



18



26



ÉDITORIAL

L'HUMANITÉ A UN SENS

Au moment où j'écris ces lignes, je ne sais pas combien de corps de migrants se seront échoués cet été au pied des parasols sur les plages de Djerba et d'ailleurs le long de la Méditerranée.

Au moment où j'écris ces lignes, je ne sais pas si nos gouvernements seront formés en Belgique, mais je sais que l'urgence climatique sera toujours là, et que nous n'avons plus le temps d'attendre les résultats des calculs pathétiques de certains de nos responsables.

Au moment où j'écris ces lignes, je ne sais pas si nos jeunes n'auront pas abandonné tout espoir de voir une solution démocratique apportée à cette crise.

Au moment où j'écris ces lignes, je ne sais pas si nous continuerons à vendre des armes à des criminels de guerre, qui n'hésitent pas à tuer des enfants au Yémen et en Libye (là d'où partent ces migrants qui couleront).

Au moment où j'écris ces lignes, je ne sais pas si les Soudanais auront obtenu les changements pour lesquels ils se battent depuis des mois.

Au moment où j'écris ces lignes, je ne sais pas si les juges polonais auront réussi à bloquer les tentatives du pouvoir de les contrôler.

Mais je suis convaincu qu'au moment où j'écris ces lignes, vous serez inscrit-e-s avec gourmandise à notre université d'été. Je sais que des activistes du monde entier continueront de secouer les plumes de nos responsables politiques et d'entreprises pour que la génération qui nous suit puisse encore survivre. Je sais aussi que vous continuerez à vous battre avec nous, parce que le mot humanité a un sens pour vous et parce que vous avez plus de pouvoir que vous ne le pensez. Merci d'avance.

Philippe Hensmans
Directeur d'Amnesty International
Belgique francophone

DANS CE NUMÉRO DU FIL

ARTICLES

- 8 « Guerre » contre la drogue**
La peine de mort n'est pas la solution
- 14 Défendre l'avenir de l'humanité**
Climat, environnement...
et droits humains
- 18 Contre vents et marées, agir**
Les défenseur-e-s de l'environnement
en danger
- 20 Université d'été**
Pour nourrir sa pensée
- 23 Vente d'armes à l'Arabie saoudite**
Pas question de relâcher la pression
- 26 Devenir membre
du Conseil d'administration**
Et pourquoi pas vous ?

RUBRIQUES

- 3 Éditorial**
- 4 Amnesty dans le monde**
- 6 Agenda**
- 28 Jeunesse**

L'ÉQUIPE DU FIL

Rédactrice en chef : Valérie Michaux (vmichaux@amnesty.be)

Secrétaire de rédaction : Ludovic Laus (llaus@amnesty.be)

Amnesty International Belgique francophone

Chaussée de Wavre 169 - 1050 Bruxelles

Tél. : 02/538 81 77 - Fax: 02/537 37 29 - amnesty.be

Compte : IBAN BE85 0012 0000 7006 BIC GEBABEBB

Graphisme : Marc Vermeersch / Frigolite

Coordination / impression : CCIE.

Tous droits de reproduction réservés.

Avec le soutien de la Fédération
Wallonie-Bruxelles





AMNESTY
INTERNATIONAL



AMNESTY DANS LE MONDE

1

AMAYA EST LIBRE !



Amaya Coppens, l'étudiante belgo-nicaraguayenne détenue plus de 7 mois au Nicaragua pour avoir pacifiquement exercé son droit à la liberté d'expression, a été libérée début juin. Pour elle, vous vous êtes intensément mobilisé-e-s, nous permettant de nous présenter forts de vos plus de 29 000 signatures à l'ambassade du Nicaragua, vous massant devant cette même ambassade pour demander justice pour Amaya, ou organisant des actions dans vos localités, notamment à Ottignies-Louvain-la-Neuve. Merci à vous tous-tes !

2

JUSTICE POUR BERNARDO CUERO

Début juin, nous nous sommes rassemblé-e-s devant l'ambassade de Colombie autour de la « tombe » de **Bernardo Cuero**, leader du mouvement pour les droits des Afro-Colombiens tué en 2017, avec des photos d'autres activistes assassinés. Nous demandons toujours qu'une enquête approfondie soit menée pour que soient traduits en justice les responsables de son meurtre et pour que des mesures prises pour garantir la sécurité des militant-e-s en Colombie.



3 TIEN AN MEN : UN TRISTE ANNIVERSAIRE

30 ans après les événements tragiques de la place Tien An Men, les autorités chinoises ont intensifié la répression des militants, notamment en condamnant à trois ans et demi d'emprisonnement l'activiste **Chen Bing**, qui a voulu commémorer les opérations de répression de 1989. Pour notre part, nous avons remplacé la plaque de la Grand Place de Bruxelles par une autre portant le nom de la place Tien An Men pour rendre hommage aux victimes et exiger la fin des persécutions.

Agissez : [amnesty.be/ChenBing](https://www.amnesty.be/ChenBing)

4 STOP À LA CRIMINALISATION DE LA SOLIDARITÉ !



Le 20 juin, **Tom Ciotkowski**, arrêté pour avoir recensé les violences policières commises contre des migrant-e-s et des bénévoles leur venant en aide à Calais, a été acquitté de toutes les charges retenues contre lui par un tribunal français. Une bonne nouvelle suivie quelques jours plus tard par l'arrestation de **Carola Rackete**, la capitaine du Sea Watch 3, poursuivie pour avoir débarqué 42 migrant-e-s sauvé-e-s en mer Méditerranée à Lampedusa, bravant l'interdiction des autorités italiennes. Nous avons suivi ces deux cas de près, nous mobilisant pour que la solidarité ne soit pas criminalisée, notamment devant l'ambassade d'Italie.

Agissez : [amnesty.be/StopWastingLife](https://www.amnesty.be/StopWastingLife)

5 LIBÉRATION CONDITIONNELLE D'OYOUB TITIEV

Quelques jours avant le début de la Coupe du monde de football, en juin 2018, nous avons réservé une surprise à l'ambassade de Russie en y présentant une équipe de « défenseur-e-s » réclamant la libération, entre autres, d'**Oyoub Titiev**, responsable du bureau tchéchène de l'organisation de défense des droits humains Mémorial. Un an plus tard, nous nous réjouissons de sa libération (conditionnelle), mais continuons d'exiger que sa condamnation soit totalement annulée et il qu'il ait accès à un recours effectif.

6 JOIE, COLÈRE ET INQUIÉTUDE

Alors que nous bouclons ce numéro du Fil, nous apprenons la libération d'**Hamid Babaei**. Après six années de détention pour avoir refusé d'espionner des compatriotes, le doctorant de l'ULiège est enfin sorti de prison. Si nous ressentons de la joie, nous éprouvons également de la colère ; jamais il n'aurait dû passer un seul jour en prison.

Ahmadreza Djalali, lui aussi iranien et universitaire, a été ramené à la prison d'Evin, après avoir été transféré le 29 juillet, les yeux bandés, vers un endroit inconnu. Extrêmement inquiet-e-s, nous nous étions alors rendu-e-s devant l'ambassade d'Iran pour exiger que son lieu de détention soit révélé. Bien que soulagé-e-s, nous considérons sa situation comme très préoccupante, et continuons à demander l'annulation de sa condamnation à mort et sa libération.

Agissez : [amnesty.be/freedjalali](https://www.amnesty.be/freedjalali)



7 30 MILITANTES POUR LES 30 ANS DE LOUJAIN



Le 31 juillet, **Loujain al-Hathloul**, militante emblématique des droits des femmes en Arabie saoudite, a fêté son 30^e anniversaire... derrière les barreaux. Pour lui témoigner leur solidarité, 30 militantes d'Amnesty et de l'Arab Women's Solidarity Association se sont réunies devant l'ambassade saoudienne pour lui souhaiter un joyeux anniversaire et réclamer sa libération, ainsi que celle d'autres défenseuses saoudiennes des droits humains encore emprisonnées.

Agissez : [amnesty.be/FreeSaudiActivists](https://www.amnesty.be/FreeSaudiActivists)

AGENDA

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

amnesty.be/agenda

DÉBATS

FESTIVAL DES LIBERTÉS

Comme chaque année, Amnesty International est partenaire du Festival des Libertés et prendra la parole après des films, des pièces de théâtre, etc. en lien avec nos différents combats en faveur des droits humains.



Programme complet: festivaldeslibertes.be

EXPOSITION PHOTO

#JESUISHUMAIN

L'exposition itinérante #JeSuisHumain poursuit son parcours en Wallonie et à Bruxelles jusqu'en décembre. L'occasion unique de découvrir les enjeux liés à la migration sous un aspect humain à plus d'un titre.

Entrée gratuite

Plus d'informations (lieux, dates, etc.):

amnesty.be/expos_jesuishumain

SPECTACLE/POÉSIE

AUTOUR DE LIU XIA, FEMME INTERDITE

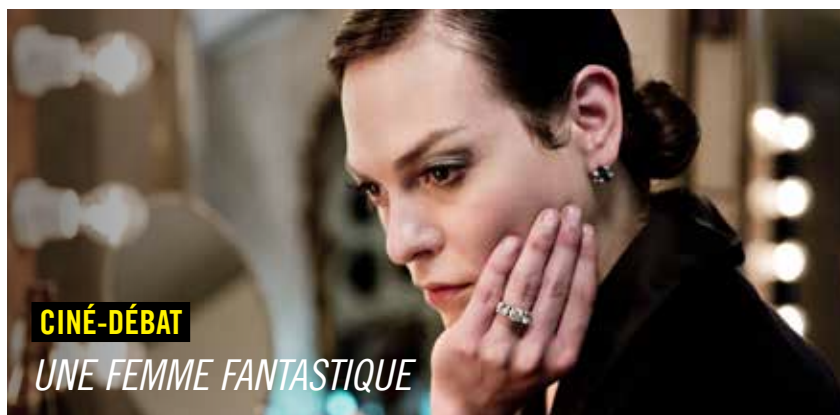
À travers des poèmes, des lettres et des extraits sonores et vidéographiques, *Autour de Liu Xia, femme interdite*, en partenariat avec Amnesty International, propose un portrait subtil et profondément humain de Liu Xia, poétesse et artiste chinoise, assignée à résidence pendant sept ans, après que son mari, Liu Xiaobo, a obtenu le prix Nobel de la paix.

En présence notamment de Philippe Givron, coordinateur Chine pour la section belge francophone d'Amnesty International.



P.A.F.: 6 €/4 € (étudiants)

8 octobre,
de 12 h 40 à 13 h 30
Théâtre des Martyrs
Place des Martyrs, 22
1000 Bruxelles



CINÉ-DÉBAT

UNE FEMME FANTASTIQUE

Oscar 2018 du meilleur film international, *Une femme fantastique* aborde la question des personnes transgenres au Chili.

La projection sera précédée du témoignage d'activistes trans et d'une présentation par Sira Inchusta Carrillo, coordinatrice Orientation sexuelle et identité de genre pour la section belge francophone d'Amnesty International.

16 octobre, à 18 h - Centre culturel W:Halli
Avenue Charles Thielemans, 93 - 1150 Woluwé-Saint-Pierre

Entrée gratuite

Réservation souhaitée : 02/773 05 62

CINÉ-DÉBAT

LE CHOCOLAT DE LA PAIX

En collaboration avec le Point Culture de Liège, Amnesty vous invite à la projection du film *Le chocolat de la paix*, qui retrace le travail d'une communauté de paix colombienne.

Débat en présence de Claudio Guthmann, coordinateur Colombie pour la section belge francophone d'Amnesty International.

19 octobre, de 15 h à 17 h

Point Culture Liège

Rue de l'Official, 1-5 - 4000 Liège



Prix libre

CINÉ-DÉBAT

SANS FRAPPER

Sans frapper est une œuvre faisant émerger à travers l'histoire d'Ada, une jeune femme de 19 ans, la parole des victimes de viol.

La projection sera suivie d'un débat en présence de Dominique Deshayes, coordinatrice droits des femmes pour la section belge francophone d'Amnesty International.

7 novembre, à 20h

Centre culturel Jacques Franck

Chaussée de Waterloo, 94

1060 Saint-Gilles



P.A.F. : 5 € /
3,5 € (tarif réduit)

CINÉ-DÉBAT

EXILIADA

Exiliada retrace le parcours de Zoilamérica Ortega Murillo, victime de violences sexuelles dans son enfance et pour lesquelles elle a accusé son père adoptif, l'actuel président du Nicaragua.

Projection proposée par Amnesty International avec un débat en présence de Yerling Aguilera, activiste des droits des femmes nicaraguayenne, Bernard Duterme, directeur du CETRI et spécialiste du Nicaragua et Bernard de Vos, délégué général aux droits de l'enfant de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

**3 octobre,
de 19 h à 21 h 30**

**Maison de
quartier Malibran
Rue de la Digue, 10
1050 Ixelles**

Entrée gratuite



VOUS VOULEZ TRANSMETTRE
VOS VALEURS AUX GÉNÉRATIONS
FUTURES ?

AJOUTEZ AMNESTY À VOTRE TESTAMENT
ET DÉFENDEZ LE DROIT À LA JUSTICE
ET À LA LIBERTÉ.

POUR DEMANDER NOTRE BROCHURE CONSACRÉE AU LEGS

Contactez Philippe De Pooter, conseiller en philanthropie, au 02 538 81 77
ou par mail : legs-amnesty@amnesty.be

Pour plus d'info sur le legs (et notamment sur le legs en duo) : www.amnesty.be/legs

AMNESTY
INTERNATIONAL



En Asie du Sud-Est, un phénomène très inquiétant s'est récemment développé : le durcissement de l'application de la tolérance zéro à l'égard de la drogue. Plus de la moitié des pays qui ont appliqué ou condamné à la peine de mort en 2018 pour des crimes liés au trafic et à la consommation de stupéfiants se trouvent dans cette région du monde.

Tour d'horizon d'une « guerre » aussi injuste que destructrice.



PEINE DE MORT

LUTTER CONTRE LA DROGUE, AU MÉPRIS DE LA VIE

Le droit international proscriit le recours à la peine de mort excepté pour les crimes les plus graves que sont les homicides volontaires. Pourtant, dans la région Asie-Pacifique, la peine capitale est très souvent appliquée pour des infractions qui n'entrent pas cette catégorie, comme la corruption, ou pour des actes que le droit international ne reconnaît même pas comme des infractions, comme le « blasphème ».

Mais ce que l'on constate également ces dernières années, c'est un recours croissant à la peine capitale pour des infractions liées aux stupéfiants. Quinze pays dans le monde ont exécuté et/ou condamné des individus à la peine de mort pour des crimes liés à la drogue en 2018 et neuf d'entre eux se trouvent en Asie-Pacifique.

UN TRISTE PALMARÈS

La **Malaisie** est le pays qui a le plus condamné à mort dans des affaires liées à la drogue en 2018 (en dehors de la **Chine** et du **Viêt-nam** pour lesquels les chiffres restent secrets), avec 136 peines capitales prononcées. L'abolition de la peine de mort y est discutée, mais toujours pas concrétisée. En mars 2019, l'application obligatoire de la peine de mort pour 11 infractions, dont le trafic de drogue, a tout de même été supprimée.

Au **Sri Lanka**, alors que la peine de mort n'avait plus été pratiquée depuis 1976, le président a déclaré une Semaine nationale de l'éradication des stupéfiants à l'été 2019 et signé l'ordre d'exécution de quatre condamnés dans des affaires liées aux stupéfiants.

En **Indonésie**, 81 % de peines ont été prononcées pour des infractions liées aux stupéfiants en 2018 et un tiers d'entre elles visaient des étrangers.



© Amnesty International

Enfin, la politique menée par le président Rodrigo Duterte aux **Philippines** est l'une des plus meurtrières de la région. La peine de mort, qui avait été abolie en 2006, a été rétablie en 2017 dans le contexte de lutte contre la drogue et s'est accompagnée d'une montée en flèche des exécutions extrajudiciaires. Duterte a reconnu que 6600 homicides pouvaient être imputés aux forces de police et que les personnes visées étaient des criminels impliqués dans le trafic de stupéfiants, ce qui justifie leur assassinat.

LES PLUS FAIBLES DANS LE VISEUR

De nombreuses études ont démontré l'inefficacité de la peine de mort pour prévenir la consommation de drogue et en diminuer le trafic. Les Nations unies ont par ailleurs dénoncé une surreprésentation de personnes issues de minorités religieuses ou ethniques et de milieux défavorisés parmi les victimes.



Quinze pays dans le monde ont exécuté et/ou condamné des individus à la peine de mort pour des crimes liés à la drogue en 2018; neuf d'entre eux se trouvent en Asie-Pacifique.

Dans ce contexte, Amnesty plaide pour un remplacement urgent des politiques punitives par d'autres qui permettent de lutter contre les facteurs socio-économiques qui augmentent les risques de voir une partie de la population se tourner vers des activités liées à la drogue.

PARTICIPEZ À NOTRE « COURSE CONTRE LA MORT »

La matinée du **dimanche 6 octobre**, à quelques jours de la Journée internationale contre la peine de mort du 10 octobre, nous courrons dans les rues de Bruxelles pour rejoindre les ambassades des pays qui ont le plus recours à la peine de mort. Pas besoin d'être un coureur expérimenté, il y aura des trajets pour tous les niveaux et il sera aussi possible de courir librement.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
assist-campagnes@amnesty.be

MICRO-MARATHON

UN « MARATHON DES LETTRES » (PRÈS DE) CHEZ VOUS!

Comme chaque année, aux quatre coins de Bruxelles et de Wallonie, Amnesty organisera au cours du mois de décembre le « Marathon des lettres », des séances publiques d'écriture de lettres en faveur d'individus dont les droits humains sont bafoués. À côté de cette tradition, une nouveauté cette année : une invitation à écrire des lettres en famille ou entre amis, chez vous, sur votre lieu de travail, etc.

Ils sont dix, ils sont jeunes, ils défendent les droits humains et leur engagement les a mis dans le collimateur des autorités. Écrire notre préoccupation les protégera. En Mongolie, on écrira pour eux. Au Togo on écrira pour eux. Au Venezuela, on écrira pour eux. Aux Îles Féroé on écrira pour eux. Et à Hong Kong, Athènes, Washington, Anvers, Porto, Abidjan, Rio de Janeiro, Bordeaux, Tokyo, Bangalore, Nairobi, Casablanca, Tel-Aviv, Budapest et Hanovre. Partout dans le monde, des personnes écriront en faveur de ces dix-là, symboles d'une jeunesse en danger, pour porter haut les couleurs des droits humains..

Ce ne sera pas la première fois qu'un tel élan mondial se manifesterà. Chaque année depuis 16 ans, aux alentours du 10 décembre, Amnesty invite le grand public à s'associer à son Marathon mondial des lettres. Ça marche ! Ça adoucit les peines, ça libère et, ici, ça rend fier d'y avoir pris part.

En 2019, Amnesty passe à la vitesse supérieure. Nous vous proposons d'organiser votre propre marathon avec une association dont vous êtes membre et qui est favorable aux droits humains, au sein de l'entreprise qui vous emploie ou tout simplement chez vous.

FACILE ET EFFICACE

Techniquement, c'est facile. Amnesty fournit le matériel : la description de la situation des 10 jeunes concernés, des lettres types à recopier, quelques conseils. Vous invitez qui vous voulez. « Salut les amis. J'ai toujours envie de vous revoir alors je vous invite pour une formule un peu spéciale. Ce sera ce dimanche 8 décembre après-midi, de 14 h à 19 h, chez moi. Vous venez quand vous voulez, quand ça vous arrange, avec les enfants ou pas. Il y aura de la bière, du vin, de la tarte, du café, des jus et des biscuits. Et, surtout, je vous dis déjà que je vous présenterai des jeunes gens pour lesquels Amnesty demande notre intervention. Nous écrivons quelques lettres aux autorités de leur pays, histoire d'ajouter les nôtres à celles des centaines de milliers de personnes qui feront pareil dans le monde entier ! Ce sera bien. Pas besoin de prévenir ; je sais que vous viendrez ! »

Le jour même, on redécouvre l'acte d'écrire, pour de vrai, sur du vrai papier. Le texte n'est pas long, mais suffisamment pour donner de la densité à l'instant. Monsieur le président, cette jeune, là, je vous le demande avec respect, mais insistance : voyez comme elle est humaine avec tout ce qui en résulte et qui nous dépasse ; protégez sa dignité, respectez ses droits. L'encre imprègne la pulpe, dessine des arabesques qui manifestent l'indignation, réclament la fin du scandale. Un être humain porte secours à un autre qui en a besoin. Retour sur ce que l'Humanité a de plus précieux, hélas trop souvent mis en péril.

Une feuille, une enveloppe, un timbre. Les lettres s'accumulent. En voici 120, on a le kilo ; 60 000 pour un quintal et le double pour la tonne. Ensemble, dans le monde, on en envoie plusieurs centaines de milliers, plus d'un million. Les signatures pleuvent, pèsent, débloquent les serrures.

Faites-le. Rejoignez la plus grande manifestation du monde. « Marathonez ».

Pour organiser un marathon ou pour plus d'informations, prenez contact avec Marie Gervais, responsable du projet « Marathon des lettres » : mgervais@amnesty.be

“ *Faites-le. Rejoignez la plus grande manifestation du monde. « Marathonez ».* ”

RENCONTRE

« LES PREMIÈRES BOUGIES QUE J'AI VENDUES ONT ÉTÉ À LA BASE D'UNE PRISE DE CONSCIENCE INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE »

Chaque année depuis plus de 40 ans, autour du 10 décembre, date anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, Amnesty organise une grande campagne de vente de bougies. Chaque bougie achetée nous permet de mener à bien notre mission de défense des droits humains, en Belgique et partout ailleurs dans le monde.



👁️ → *Grégory est vendeur bénévole de bougies Amnesty depuis plus de 20 ans.*



Sans les vendeurs qui se mobilisent bénévolement chaque année, cette campagne n'aurait pas le succès qu'elle connaît. Gregory est l'un d'entre eux. Depuis toujours intéressé par les combats que mène Amnesty, il vend des bougies depuis plus de 20 ans.

Comment vous est venue l'idée de vendre des bougies?

J'ai commencé à vendre des bougies lorsque j'étais étudiant à l'université. À l'époque, je soutenais déjà Amnesty en signant notamment des pétitions. En 1998, j'ai décidé de faire plus en organisant ma première vente de bougies. Je n'ai plus jamais arrêté.

Pendant des années, j'ai sollicité mon entourage proche, ma famille et mes amis. Et puis en 2008, j'ai commencé à tenir un stand de vente au bureau, sur le temps du midi. Je me suis rendu compte qu'un collègue faisait de même dans son département. On a alors décidé d'unir nos forces en 2015. C'est à partir de là que tout a décollé.

Comment organisez-vous la vente de bougies au sein de votre entreprise?

Le plus important est de communiquer. Je préviens mes collègues par email de la vente, je communique sur l'intranet et aussi sur les écrans d'accueil, grâce au soutien de ma direction. Récemment, j'ai eu l'idée d'anticiper la vente en proposant à mes

collègues de passer commande à l'avance. J'y ai vu une vraie différence!

Avec le temps, on est devenu beaucoup plus structurés et mieux organisés. J'ai mis en place une petite présentation pour expliquer à mes collègues ce que fait Amnesty, quelles sont ses missions, et à quoi servent les fonds récoltés — à savoir garantir l'indépendance d'Amnesty puisque le financement de l'association repose sur les dons.

Pourquoi continuez-vous, après toutes ces années, à vendre des bougies Amnesty?

Au travers de la vente de bougies, on fait connaître Amnesty. Et je me rends compte que cela a un réel impact. Au niveau individuel, j'ai vu par exemple un de mes collègues, très critique envers Amnesty au départ, acheter sa bougie tous les ans depuis quelques années. Et surtout, j'ai observé une transformation structurelle de mon entreprise avec la création d'un département « Diversity & Inclusion ». Aujourd'hui, des activités thématiques, notamment autour des droits humains, sont organisées chaque mois: LGBTI, droits des femmes, etc.

Je suis très fier de voir que les premières bougies que j'ai vendues ont été à la base d'une prise de conscience individuelle et collective.

Cette démarche, maintenant soutenue à tous les niveaux hiérarchiques, a fait évoluer les mentalités. Il y a un rapport à l'humain qui est nettement plus intégré au sein de la société. Les employés s'expriment au-delà de leur travail à proprement parler, et se développent d'autant plus au sein de l'entreprise.

Un dernier mot pour de futur-e-s vendeurs-euses bénévoles?

Garder confiance! La campagne bougies n'est pas simplement une vente au profit d'Amnesty, c'est un véritable vecteur de changement.

Vous aussi, devenez vendeur-se-s de bougies bénévoles: amnesty.be/vendeur

CLIMAT ET DROITS HUMAINS

DÉFENDRE L'AVENIR DE L'HUMANITÉ

© Amnesty International



Les 18 et 19 septembre se tiendra le « Sommet des peuples pour le climat, les droits et la survie de l'humanité », duquel Amnesty, entre autres, est à l'initiative.



Inutile de le répéter : l'urgence, aujourd'hui, c'est la lutte contre le réchauffement climatique et la protection de l'environnement. C'est l'affaire de tous et, plus que jamais, nous devons unir nos forces pour que climat, environnement et droits humains ne soient qu'un seul et même combat.

On le sait... dans le monde entier, les gens sont aux prises avec les effets croissants de la crise climatique. Des millions de personnes ont trouvé la mort, ont été blessées ou ont dû quitter leur foyer en raison des phénomènes météorologiques extrêmes intervenus en 2018 et 2019. La population du monde entier a été frappée par les sécheresses, inondations, incendies, vagues de chaleur, typhons et ouragans qui ont fait la une de l'actualité au fil des mois.

2018 n'a pas été seulement l'année où les scientifiques ont lancé un cri d'alarme et alerté sur la nécessité d'agir de toute urgence pour le climat afin de garantir la survie de l'humanité et des écosystèmes. Elle a été aussi celle où des citoyens, les jeunes en particulier, sont descendus dans la rue et ont montré clairement qu'il existe une mobilisation massive en faveur d'une action sur le climat et une volonté de placer les gouvernements et les entreprises face à leurs responsabilités concernant les effets du changement climatique.

UNE INDISPENSABLE COORDINATION

Cela fait longtemps que les défenseur-e-s des droits humains en lien avec l'environnement, les peuples indigènes et les personnes qui militent au niveau local s'exposent à de grands dangers pour lutter contre la dégradation de l'environnement (voir pp. 18-19). Ils-elles sont désormais rejoint-e-s dans leur combat par des mouvements qui prennent de plus en plus d'ampleur, comme les grèves scolaires pour le climat, Extinction Rebellion et le mouvement appelant à un « New Deal » vert — une nouvelle donne écologique.

Les organisations de défense des droits humains doivent également embrayer et passer à la vitesse supérieure. Amnesty International a bien décidé de se mobiliser et de consacrer les ressources nécessaires pour que les organisations travaillant respectivement dans les domaines de l'environnement, des droits humains et de la justice sociale renforcent leur coordination.

« Le combat le plus important au monde exige la mobilisation du mouvement de masse le plus grand et le plus divers jamais réuni dans le monde. Le mouvement de défense des droits humains peut apporter à la lutte en faveur de la justice climatique des soutiens, des forces et des capacités indispensables. Mais il est pour l'instant loin d'avoir mis tout son poids dans la bataille. Amnesty entend faire tout ce qu'elle peut pour changer les choses », explique d'ailleurs Kumi Naidoo, secrétaire général d'Amnesty International.

Car force est de constater que le mouvement des droits humains dans son ensemble ne s'est pas investi dans le changement climatique de manière cohérente, coordonnée et concertée. Les grandes organisations qui œuvrent dans le domaine de l'environnement n'ont pas davantage intégré réellement la dimension des droits humains dans leurs activités. Les organisations qui travaillent dans les domaines de l'environnement, des droits humains et de la justice sociale ont donc encore beaucoup à faire pour développer au maximum leur collaboration et parler d'une même voix face à la menace existentielle commune que représente le changement climatique.

CLIMAT : LE SOMMET DES PEUPLES

C'est pour cette raison qu'Amnesty, avec Greenpeace notamment, est l'une des organisations à l'initiative du « Sommet des peuples pour le climat, les droits et la survie de l'humanité », le tout premier sommet mondial sur les droits humains et le changement climatique, organisé en collaboration avec le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme.

Ce « Sommet des peuples » se tiendra à New York les 18 et 19 septembre, à quelques jours du Sommet des Nations unies « Action Climat » du 23 septembre pour faire face au besoin urgent de lutter contre le changement climatique et d'atteindre les objectifs de l'Accord de Paris. En rassemblant quelque 150 personnalités et organisations, son but est de galvaniser la

communauté des organisations de défense des droits humains afin qu'elle intensifie de toute urgence son travail sur la justice climatique, créant ainsi le mouvement le plus large jamais rassemblé pour répondre à la crise climatique.

« Nous voulons que le sommet soit l'occasion de libérer le potentiel du mouvement de défense des droits humains, pour qu'il contribue à la protection des générations présentes et futures », explique encore Kumi Naidoo.

Un appel fort sera lancé aux États pour qu'ils réduisent leurs émissions de toute urgence et placent les droits humains au centre de la transition vers une économie sans carbone, dans le respect et la protection des droits humains.

UNE MOBILISATION ÉGALEMENT DANS LA RUE

Le 20 septembre, à la demande des jeunes qui ont organisé des grèves dans les établissements scolaires partout dans le monde, nous descendrons dans la rue pour réclamer des mesures face à la crise climatique. Cette nouvelle journée de grève pour le climat marquera le début d'une semaine d'action partout dans le monde.

« Nous espérons qu'elle représentera un tournant historique et que de nombreuses personnes se joindront à nous car en continuant d'agir comme si de rien n'était nous réduisons à néant la possibilité d'assurer la sécurité et la santé de notre planète. »

Alors, vous aussi venez manifester avec nous pour maintenir le réchauffement planétaire en-dessous de 1,5°C ; pour que les émissions de gaz à effet de serre soient amenées à zéro à l'horizon 2050 au plus tard ; pour que, d'ici à 2030, les émissions mondiales soient réduites de moitié par rapport à leur niveau de 2010 ; pour que cesse l'utilisation d'énergies fossiles (charbon, pétrole, gaz) dans les meilleurs délais ; pour que les actions climatiques soient menées de manière à ne pas bafouer les droits humains et à réduire plutôt qu'accroître les inégalités ; et pour s'assurer que chacun-e, en particulier les personnes affectées par le changement climatique ou la transition vers une économie sans combustibles fossiles, ne fasse pas les frais de décisions concernant son avenir.

AMNESTY, MEMBRE DE LA COALITION CLIMAT

La Coalition Climat rassemble plus de 70 organisations de la société civile belge (ONG environnementales et de coopération au développement, syndicats, conseils de la jeunesse, mouvements citoyens) autour de la justice climatique. En rejoignant cette Coalition, la section belge francophone d'Amnesty International les soutiendra désormais dans leur travail de pression auprès des décideurs politiques afin d'obtenir des mesures fortes pour une société juste et respectueuse du climat, et cela dans le respect des droits de toutes et tous. Ensemble, on sera encore plus forts!

www.coalitionclimat.be



PRIX AMBASSADEUR DE CONFIANCE EN FAVEUR DU CLIMAT

En juin dernier, la militante pour le changement climatique Greta Thunberg (ici aux côtés du secrétaire général d'Amnesty International, Kumi Naidoo) et le mouvement de collégiens, de lycéens et d'étudiants Fridays for Future ont été récompensés par le prix Ambassadeur de la conscience 2019, le prix le plus prestigieux que décerne Amnesty International, à des personnes qui ont fait preuve d'un leadership et d'un courage exceptionnels pour défendre les droits humains.





DÉFENSEUR·E·S DES DROITS HUMAINS

CONTRE VENTS ET MARÉES, DÉFENDRE L'ENVIRONNEMENT

Les conséquences du réchauffement climatique sont dramatiques... tout comme l'est la situation des personnes qui tentent de l'endiguer. Dans certaines régions du monde, parce qu'ils-elles militent pour la préservation de l'environnement, des hommes et des femmes courageux-ses s'exposent au harcèlement, à l'intimidation, aux persécutions, voire à la mort. Amnesty appelle les gouvernements à tout mettre en place pour les protéger.



De nombreux cas de défenseur-e-s ont déjà fait l'objet de campagnes spécifiques de la part d'Amnesty, comme celui de Pavitri Manjhi, en Inde ou de Clovis Razafimalala, à Madagascar.



de l'environnement ont été tué-e-s l'année dernière, soit plus de trois chaque semaine. Des centaines d'autres personnes sont victimes de menaces, de harcèlement, d'intimidations et d'attaques pour les dissuader de mener à bien leur travail. Les membres des communautés autochtones sont particulièrement à risque. Nombreux sont ceux qui subissent la vengeance des industries et des autorités contre lesquelles ils se battent, qui participent à l'expropriation des habitants originels des territoires et à la dégradation des écosystèmes. Par ailleurs, plus de la moitié des assassinats ont eu lieu en Amérique latine, le continent le plus dangereux pour les militant-e-s écologistes.

Les journalistes sont eux aussi victimes de pressions. Le Committee to protect journalists estime que le champ d'investigation environnemental est le plus dangereux après le reportage de guerre. L'organisation a mis en lumière les meurtres de 16 journalistes ces 10 dernières années et les pressions subies par des reporters qui travaillaient sur l'épuisement des ressources et la pollution engendrés par des activités industrielles.

Ces femmes et ces hommes qui se battent au quotidien pour la préservation de l'environnement, et pour mettre en lumière la responsabilité des acteurs qui le détruisent, sont trop souvent abandonné-e-s par les gouvernements. Malgré les risques avérés, ces derniers faillissent dans leur mission de protection à leur égard.

ENTRE MANQUE DE PROTECTION ET IMPUNITÉ

Amnesty International multiplie les appels à une meilleure protection des défenseur-e-s de l'environnement et à la lutte contre l'impunité qui entoure les attaques les visant. De nombreux cas ont déjà fait l'objet de campagnes spécifiques, comme notamment celui de Clovis Razafimalala à Madagascar, qui a passé près d'un an en prison pour avoir dénoncé le trafic illicite de bois, ou encore

Pavitri Manjhi en Inde, qui se bat contre l'implantation de centrales électriques sur les terres de la communauté indigène adivasi.

Les choses bougent un peu en Amérique latine. La récente campagne en faveur de Samir Flores Soberanes, membre d'une association mexicaine de protection de l'environnement assassiné le 20 février 2019, a permis l'ouverture d'une enquête sur sa mort, prenant en compte son engagement comme motif probable du crime. Par ailleurs, plusieurs membres de son association bénéficient désormais de mesures de protection de la part des autorités.

Par ailleurs, a vu le jour en 2018 l'accord d'Escazú, premier traité régional consacré à l'environnement. Il impose des obligations spécifiques visant à protéger les défenseur-e-s de l'environnement, mais les 16 pays signataires doivent maintenant le ratifier rapidement et prendre des mesures concrètes pour que le traité soit à la hauteur de ses ambitieux idéaux.

VOTRE ACTION A DU POUVOIR

Envie d'agir ? Soutenez les femmes d'Amazonie qui luttent contre les entreprises extractives et pour la préservation de leurs terres en signant cette pétition : [amnesty.be/defenseuresamazonie](https://www.amnesty.be/defenseuresamazonie)

Envie d'aller plus loin ?

Rejoignez-nous à l'Université d'été d'Amnesty le 14 septembre à Louvain-la-Neuve et assistez à la conférence donnée par Elisabeth Schneider, auteure du livre *Les héros de l'environnement* et Damien Charles, réalisateur du documentaire *Voix de résistance*.

Infos et inscriptions : [amnesty.be/UniversitedEte](https://www.amnesty.be/UniversitedEte)

Les droits humains sont menacés par le réchauffement climatique. À commencer par le droit à la vie. Pour ne citer que cet exemple, au Pakistan, la canicule de 2015 a fait 1200 victimes et les inondations de 2010 en ont fait 1600. Mais outre celle des populations, c'est aussi la vie des défenseur-e-s de l'environnement qui est menacée.

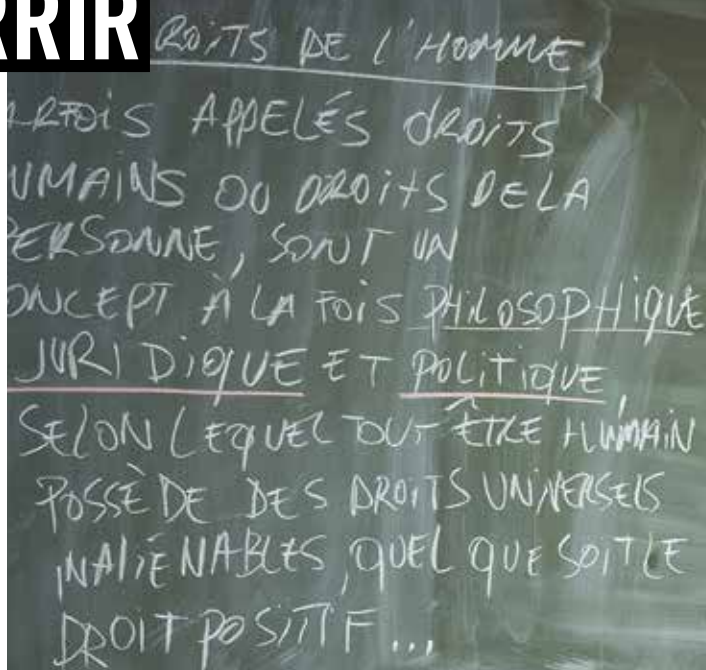
L'organisation Global witness, dans son rapport de 2018, présente des statistiques effrayantes : dans le monde, 160 militant-e-s

UNIVERSITÉ D'ÉTÉ

L'UNIVERSITÉ D'ÉTÉ, POUR NOURRIR SA PENSÉE

« Pour celles et ceux qui s'intéressent aux droits humains » : c'est-à-dire beaucoup de personnes, même si certains « cancre » s'obstinent à leur témoigner du mépris, voire à les piétiner.

Pour les (nombreux-ses) autres, l'Université d'été sera l'occasion, une nouvelle fois, de remettre l'ouvrage sur le métier de la réflexion, de la découverte et, au final, de la culture de ces droits si précieux.



ROITS DE L'HOMME
LORS APPELÉS DROITS
HUMAINS OU DROITS DE LA
PERSONNE, SONT UN
CONCEPT À LA FOIS PHILOSOPHIQUE
JURIDIQUE ET POLITIQUE
SELON LEQUEL TOUT ÊTRE HUMAIN
POSSEDE DES DROITS UNIVERSELS
INALIÉNABLES, QUEL QUE SOIT LE
DROIT POSITIF...

KIDS UNIVERSITY

Faut pas 18 ans pour être universitaire !

30 ans de Convention internationale des droits de l'enfant, cette année, et on les laisserait de côté ? Pas de cela à Amnesty !

L'Université d'été accueille les enfants. Un programme de qualité leur est réservé : jeux, ateliers, animations, théâtre, contes et musique. Les parents pourront prendre part aux activités des adultes l'esprit serein et, s'ils le souhaitent, assister avec les enfants à différents spectacles familiaux, avec la certitude qu'il y aura plein de choses à se raconter sur la route du retour.

5 (BONNES) RAISONS D'Y PARTICIPER :

1. L'Université d'été est une sentinelle. Elle débusque des questions qui se tapissent dans l'obscurité, qui attendent leur heure avant d'envahir notre société. Elle donne l'alarme. Y participer, c'est s'ouvrir l'esprit à des enjeux méconnus, percevoir des signes avant-coureurs, distinguer les questions de demain qui s'esquissent aujourd'hui. Le projecteur orienté cette année sur le continent africain permettra par exemple d'appréhender ce qui se passe sur le banc de touche du monde. Rester aveugle à ce qui se vit dans les marges, ce serait se condamner à ne rien comprendre à l'avenir de l'Humanité.



2. L'Université d'été, c'est le plaisir d'apprendre, consommer avec délices cette cure de jouvence de l'esprit. L'acte de saisir est jouissif. Voici des arguments nouveaux, des points de vue inconnus, des informations inattendues. Voici des connaissances ; articulez-les, enrichissez-en votre représentation du monde, amplifiez vos champs de vision, nourrissez votre réflexion sur le sens de l'existence humaine et du monde qui nous entoure ; en un mot : philosophez !

3. L'Université d'été, c'est un contact, en live, avec quelques esprits brillants, de ces gens qui à force de cultiver leur champ en connaissent non seulement les secrets, mais en entendent palpiter le cœur. Sages, ils savent que la passion s'accroît à mesure qu'elle se partage.

Hafida Bachir, Georges-Henri Beauthier, Juliette Boulet, Damien Charles, Magali Clavie, Marcela de la Pena, Olivier De Schutter, Anne-Sophie Guillaume, Issa Haman, Yangu Kiakwama, Francis Kpatindé, Lesly Lila, Jean-Jacques Lumumba, Vincent Macq, Yves Makwambala, Emmanuelle Mélan, Anne Messiaen, Jacqueline Moudeina, Max Nisol, François Ryckmans, Aliou Sané, Elisabeth Schneiter, et Véronique vander Plancke, par exemple, sont des personnes qui nous élèvent.

4. L'Université d'été, c'est s'arrêter pour mieux agir. Dans *Les nourritures terrestres*, André Gide écrit que « comprendre, c'est se sentir capable de faire ». Comprendre le fonctionnement du monde est nécessaire à tout qui veut peser sur lui, sur le soin qui y est pris de la dignité humaine. L'action de ceux qui veulent promouvoir, défendre et développer les droits humains ne peut être pertinente que si elle prend en compte la mécanique qui déraile. L'Université d'été, c'est un marchepied vers l'engagement intelligent, celui qui organise le réel pour mieux identifier comment le réorganiser.

5. L'Université d'été, c'est le rendez-vous de centaines d'ami-e-s des droits humains qui rêvent d'émancipation, pour eux-mêmes et pour quelque huit milliards d'autres. On se retrouve, différents, à conjuguer, chacun à sa façon, le même verbe des droits humains. Le nombre donne de la force. Nous ne sommes pas seuls à nourrir ce rêve d'un monde qu'infusent les droits humains. Le projet est grand ; il est rassurant de se savoir nombreux à l'établir.

PROGRAMME COMPLET ET INSCRIPTIONS :

amnesty.be/UniversitedEte

INTERVIEW

« LUTTONS ENSEMBLE CONTRE L'IMPUNITÉ »

Jacqueline Moudeina fait incontestablement partie des intervenant-e-s phares de l'Université d'été. Avocate spécialisée dans la défense des droits humains, elle s'est fait connaître internationalement dans le cadre du procès au Sénégal d'Hissène Habré, l'ex-chef d'État tchadien, condamné en 2016 à la réclusion à perpétuité pour crimes de guerre, crimes contre l'humanité et actes de torture.



© Jonas Ekstromer / Scanpix Sweden / Afp

Défenseuse des victimes du régime mis en place par l'ancien président, elle a grandement contribué à leur donner une voix et, par sa ténacité extraordinaire, à ce que le procès soit mené jusqu'au bout pour que justice soit rendue.

À l'approche de l'Université d'été et de la session consacrée à l'Afrique et la justice internationale lors de laquelle elle s'exprimera, nous lui avons posé quelques questions « apéritives ».

Diriez-vous que le procès d'Hissène Habré a marqué un tournant pour la justice internationale en Afrique?

Oui, car l'affaire était hautement politique. Il fallait faire comprendre que nous nous inscrivions dans la seule logique de la lutte contre l'impunité, convaincre les gens et trouver des alliés. Cela a pris 17 ans, mais il fut le premier ex-chef d'État à être jugé et condamné à perpétuité, ce qui nous fait penser que la justice pénale internationale va réellement s'installer en Afrique.

Qu'est-ce que le procès d'Hissène Habré a changé en Afrique?


Beaucoup d'Africains, victimes de graves violations des droits humains, ont depuis le courage de vouloir faire juger les auteurs de ces violations. C'est d'ailleurs l'effet que nous escomptions, que cela serve d'exemple, d'inspiration.

Diriez-vous que le XXI^e siècle est celui de l'avènement de l'Afrique?

Oui, mais avec difficulté. Tous les Africains n'ont pas la même lecture de la lutte contre l'impunité, ni de la promotion et de la défense des droits humains. Toutefois, on parle davantage de ces questions, ainsi que de la protection des défenseurs des droits humains et de l'éradication de la torture.

Quels messages voudrez-vous faire passer aux participants à l'Université d'été?

Mon message reste toujours le même : luttons ensemble contre l'impunité. Elle est la principale cause de la violation des droits humains.

 Neuf organisations de premier plan ont rejoint Amnesty pour demander à la Wallonie de cesser ses ventes d'armes aux pays violant les droits humains et le droit international humanitaire.



© Maxime Asselberghs / Belga

#WALLONIEIMMORALE

OBJECTIF ZÉRO VENTE D'ARMES À L'ARABIE SAOUDITE

Avec l'été, sont arrivées quelques bonnes nouvelles dans le combat que nous menons contre les ventes d'armes aux pays criminels de guerre, au premier rang desquels l'Arabie saoudite. Mais, à l'approche du but, pas question de relâcher la pression !

Les choses ont commencé sur le plan judiciaire, avec la Cour d'appel de Liège qui, le 20 mai, a condamné la Région wallonne pour avoir autorisé des livraisons d'armes à la Libye en 2009. Ensuite, le 14 juin, à la suite de recours introduits par la Ligue des Droits Humains et la CNAPD, avec le soutien d'Amnesty, le Conseil d'État a annulé huit licences d'exportation d'armes destinées à l'Arabie saoudite.

Dans la foulée, le 21 juin dernier, date du septième anniversaire du décret wallon sur le commerce des armes, nous avons rallié à notre combat neuf organisations de premier plan¹ pour former une coalition appelant la Wallonie à « arrêter immédiatement ses ventes et ses exportations d'armes à destination des pays qui commettent de graves violations du droit international humanitaire et des droits humains ». Pour donner un maximum de portée à cet appel, nous avons projeté sur la façade du Parlement wallon et de l'Elysette un coq wallon ensanglanté suivi du message « STOP! #WallonieImmorale ».

Ces avancées ont été accompagnées de bonnes nouvelles qui se sont enchaînées au niveau international : le 19 juin, le Canada a rejoint le Traité sur le commerce des armes ; le 20 juin, la Cour d'appel de Londres a jugé que les exportations d'armes du Royaume-Uni à l'Arabie saoudite étaient illégales ; le 20 juin toujours, le Sénat américain a bloqué pour plusieurs milliards de dollars de ventes d'armes à la coalition conduite par Riyad ; le 26 juin, le Parlement italien a suspendu les ventes d'armes vers l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis ; le même jour, le gouvernement suisse a interdit la fourniture de services aux deux mêmes pays.

Malgré ces beaux progrès, la partie est loin d'être gagnée. La Wallonie n'a toujours pas officiellement renoncé à alimenter l'Arabie saoudite en armes. Nous ferons en tout cas tout pour que ce soit le cas sous le prochain gouvernement !

1. Amnesty International, CNCD-11.11.11, Coordination Nationale d'Action pour la Paix et la Démocratie, Greenpeace, Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité, Handicap International, Médecins du Monde, Ligue des droits humains et Oxfam Solidarité.

PARCOURS DROITS HUMAINS

ART ET DROITS HUMAINS DANS LES COLLECTIONS DES MUSÉES ROYAUX DES BEAUX-ARTS DE BELGIQUE



Par **Maryse Hendrix**, coordinatrice culture pour la section belge francophone d'Amnesty International.

Pour cette rentrée de septembre, Amnesty International et les Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique (MRBAB) proposent un très beau projet à la croisée de l'art et des droits humains. Par le biais de capsules vidéo présentant des dialogues entre des experts dans le domaine de l'art et d'autres en droits humains ou de visites guidées, le public est invité à explorer un ou plusieurs articles de la Déclaration universelle des droits de l'homme à travers dix œuvres allant du 15^e au 21^e siècle.

Rencontre avec les deux chevilles ouvrières du projet : **Géraldine Barbery**, des MRBAB, et **Althea Williams**, membre de la coordination culture de la section belge francophone d'Amnesty International.

Comment est née cette collaboration ?

A.W. : En 2005, Amnesty et les MRBAB avaient déjà été partenaires pour un parcours sur les droits des femmes, qui a été une réussite. Par ailleurs, une collaboration entre le musée Louvre et la section française d'Amnesty avait démontré que les arts plastiques se prêtaient bien à une réflexion du genre « art et droits humains ». Nous avons alors rencontré des responsables des Musées, dont Géraldine qui a tout de suite marqué son intérêt et son enthousiasme.

G.B. : Pour nous, le lien entre art et droits humains, avec lesquels les œuvres créent des ponts, est évident. Amnesty nous a alors proposé dix thèmes [migrations, droits des femmes, liberté d'expression, droits de l'enfant, torture, peine de mort..., NDLR] que nous avons accueillis.

Pourquoi ces thèmes en particulier ?

A.W. : Nous sommes parties des 30 articles de la Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH), auxquels nous nous sommes limitées. Nous les avons regroupés par « familles » en veillant à ce qu'ils soient tous repris au sein des dix thèmes.

G.B. : Certains de ces droits s'imposent plus que d'autres, surtout par rapport à l'actualité. Les Musées recelant des trésors artistiques de toutes les époques et sur tous ces thèmes, la difficulté a pour nous été de faire un choix parmi les œuvres.

Concrètement, comment cela se passe-t-il ?

G.B. : Le parcours sera jalonné de cartels à côté des œuvres retenues, avec un code QR que les visiteurs pourront scanner pour visionner la capsule vidéo correspondante. Tous les premiers mercredis du mois, à 14 h, des visites guidées gratuites seront également programmées et des programmes spécifiques sont prévus pour les groupes scolaires, ainsi que pour les publics éloignés du musée pour des motifs culturels, sociaux, économiques, ou en raison d'un handicap.

A.W. : Les capsules sont déjà disponibles sur le site d'Amnesty. En outre, chaque capsule sera mise à l'honneur lors des grandes dates clés en lien avec les droits humains : le 10 octobre pour la Journée internationale contre la peine de mort, le 10 décembre pour l'anniversaire de la DUDH, le 8 mars pour la Journée internationale des droits des femmes, etc.

Qu'espérez-vous de ce projet ?

G.B. : J'attends la même merveilleuse surprise que nous avons eue à chaque tournage, avec la magie des rencontres et des débats entre ces trois participants que sont l'œuvre, l'expert-e en droits humains et l'historien-ne de l'art. J'espère que les visiteurs vont ressentir cette complicité, et que cette émulation extraordinaire ressorte, entre autres, dans les visites guidées.

A.W. : J'attends que le public soit séduit comme nous le sommes. Et puis, ces capsules c'est une trace qui va rester, qui est remarquable et qui sera montrée en plusieurs endroits. Et c'est ce que nous attendions : une trace durable pour toucher plus de public et d'autres publics.

Plus d'informations : amnesty.be/expoMRBAB

DEVENIR MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION : ET POURQUOI PAS VOUS ?



© Eric Roussau

Le Conseil d'administration (CA) de la section belge francophone d'Amnesty International est désigné par l'Assemblée générale, composée de quelque 26 000 membres. Il leur rend des comptes sur son action et joue un rôle capital dans la définition de ce qu'est notre mouvement, tant au niveau de la section qu'au niveau international. Coup de projecteur sur cet organe essentiel composé de militant-e-s bénévoles, à l'image de **Christel Vacelet**, actuelle présidente, et de **Chadi Semlali**, qui en est le plus jeune membre.

Pourquoi avoir décidé de devenir membre du CA ?

C.V. : *Je cherchais un moyen d'être plus active dans le mouvement. Ayant travaillé pour des associations, j'espérais apporter cette expérience et répondre à l'urgence de s'engager à un moment où les droits humains étaient particulièrement malmenés.*

C.S. : *L'approche est en effet très différente. Il est à présent question de prendre part à des décisions qui intéressent le mouvement tant au niveau national qu'international, ce qui implique notamment d'avoir une vue d'ensemble du fonctionnement interne et global.*

Comment se concrétise l'implication au niveau international ?

C.V. : *Outre une rencontre annuelle au niveau européen et une autre au niveau mondial, il s'agit surtout de contribuer à des textes d'orientation. Par ailleurs, il est passionnant de travailler avec les autres sections dans leur grande diversité.*

Quelle différence cet engagement représente-t-il par rapport à votre implication dans un groupe local ?

C.V. : *C'est un travail très différent et, pour certain-e-s membres du CA, complémentaire. Le CA supervise la stratégie de la section, son budget, les relations avec les membres et les donateurs, etc. C'est aussi un engagement plus facile à gérer d'un point de vue pratique.*

C.S. : *Oui, rencontrer les autres sections, échanger sur les difficultés que chacune d'entre elles rencontre au quotidien et les solutions apportées, c'est une fantastique opportunité. Et puis, passer trois, quatre jours avec des centaines d'activistes des quatre coins du monde ne vous laisse pas indifférent. Cela renforce votre détermination à poursuivre ce combat.*



© Amnesty International

Le 20 juin dernier, à l'occasion de la Journée mondiale des réfugiés, nous avons organisé une « manifestation aquatique » sur le canal Bruxelles-Charleroi pour rappeler qu'un drame continue de se jouer en mer Méditerranée, celui des milliers de vies humaines en danger, voire perdues, en raison de décisions politiques meurtrières.

Stop au gaspillage de vies humaines !

Signez la pétition : [amnesty.be/StopWastingLife](https://www.amnesty.be/StopWastingLife)



JEUNESSE

RENTÉE SCOLAIRE 2019: LES DROITS DE L'ENFANT À L'HONNEUR

En novembre, la **Convention internationale** relative aux **droits de l'enfant** (CIDE) fêtera ses 30 années d'existence. À cette occasion, nous avons préparé pour cette nouvelle rentrée scolaire une série d'outils flambant neufs, ainsi qu'un programme d'actions riche et varié à destination des écoles wallonnes et bruxelloises. Petit tour d'horizon.

Si parmi les textes législatifs internationaux il y a un bien un « chouchou », c'est incontestablement la Convention internationale relative aux droits de l'enfant. Actuellement, tous les pays reconnus officiellement par l'Organisation des Nations unies, à l'exception des États-Unis, l'ont signé et ratifié.

En pratique, malheureusement, les violations des droits de l'enfant restent nombreuses: les chiffres, notamment en matière de mariage, de mortalité, de malnutrition, de pauvreté, de déplacement forcé, de discrimination ou de travail des enfants, parlent d'eux-mêmes et sont alarmants.

Le trentième anniversaire de la CIDE est une excellente occasion de mettre le focus sur ce texte si essentiel et de sensibiliser les jeunes sur ces droits qui sont également les leurs.

DE NOUVELLES FICHES PÉDAGOGIQUES

Afin d'atteindre ces objectifs, de nouvelles fiches pédagogiques sur les droits de l'enfant ont été spécialement développées pour les enseignants du primaire et du secondaire. Des fiches théoriques aux fiches d'activités, en passant par des fiches contenant des témoignages de jeunes défenseurs des droits humains ou sur la thématique des droits de l'enfant, des fiches-jeux ou encore des fiches avec des conseils de livres et films pour la jeunesse, il y en a pour tous les goûts et toutes les attentes.

POUR LES TÉLÉCHARGER OU LES COMMANDER GRATUITEMENT :
www.amnesty.be/plateforme

30 JOURS D'ACTION POUR LES 30 ANS DE LA CIDE

Chaque année, des milliers d'élèves et d'enseignants se mobilisent au même moment en Wallonie et à Bruxelles pour défendre les droits humains: c'est « Pas d'accord, j'assume! ». En 2019, place à **30 jours d'actions** qui s'étaleront sur **6 semaines entre le 2 octobre et le 20 novembre**.

Chaque semaine, nous proposerons aux écoles, tout en leur fournissant du matériel adapté, de mettre en avant **une situation grave liée à l'exploitation des enfants**: le travail des enfants, leur mariage forcé, leur exploitation sexuelle, leur exploitation domestique, les enfants soldats et l'impact sur leur santé des atteintes à l'environnement.

Chaque école choisit son degré d'implication (organisation d'actions tous les jours ou bien une fois par semaine, pendant toute la journée ou seulement pendant une récréation ou le temps de midi...). De nombreuses actions de sensibilisation, de pression sur les autorités ainsi que de solidarité sont proposées aux écoles intéressées. Afin de renforcer leur impact, certaines de ces actions ont été imaginées en collaboration avec d'autres organisations comme Greenpeace ou Plan International.

VOUS SOUHAITEZ Y PARTICIPER?

Il suffit de remplir notre formulaire en ligne et commander notre matériel gratuit (fiche action PADAJA, affiches, pétitions, carte-actions, badges, tatouages, bracelets, etc.): amnesty.be/padaja2019



Des fiches pédagogiques adaptées à tous les goûts et à tous les besoins ont été spécialement développées pour cette rentrée 2019.



PAS DE TRAVAIL FORCÉ C'EST NOTRE DROIT

MINEURS AUX DROITS MAJEURS



PAS D'ENFANTS SOLDATS C'EST NOTRE DROIT

MINEURS AUX DROITS MAJEURS



PAS DE MARIAGE FORCÉ C'EST NOTRE DROIT

MINEURS AUX DROITS MAJEURS



DES OUTILS ET DES ACTIONS COMPLÉMENTAIRES

Tout au long de l'année, des animateurs-rices d'Amnesty peuvent venir assurer gratuitement des animations en classe pour faire découvrir aux élèves les droits humains et le travail des défenseurs des droits humains; des expositions de photographies ou de dessins, itinérantes, et gratuites sur les droits humains peuvent également être accueillies dans les murs des écoles et de multiples autres outils et actions sont proposés aux écoles.

POUR EN SAVOIR PLUS SUR L'ENSEMBLE DE NOS ACTIONS ET OUTILS POUR LA JEUNESSE:

amnesty.be/inscriptions

Les violations des droits de l'enfant ne concernent pas que des pays dits « en voie de développement » : la Belgique, par exemple, peut vraiment mieux faire. →

JEUNESSE

LES DROITS DES ENFANTS TROP PEU RESPECTÉS

Contrairement à la Déclaration universelle des droits de l'homme, la CIDE est contraignante ; les tribunaux peuvent juger et sanctionner les personnes qui ne la respectent pas. Cependant, les droits qu'elle contient ne sont que très peu respectés et les violations perdurent. Y compris en Belgique.

VOICI QUELQUES — TERRIBLES — FAITS :

Chaque minute, 23 filles de moins de 18 ans sont mariées de force ; environ 152 millions de filles et de garçons âgé-e-s de 5 et 17 ans sont victimes de travail des enfants ; environ 238 millions d'enfants âgés de moins de 5 ans souffrent de malnutrition ; près de 385 millions d'enfants vivent dans l'extrême pauvreté ; toutes les cinq secondes, un enfant de moins de 15 ans meurt ; près de 50 millions d'enfants ont été déracinés en migrant ou en étant déplacés de force (plus de la moitié d'entre eux ont dû fuir la violence et l'insécurité) ; chaque jour, 1,8 milliard d'enfants de moins de 15 ans respirent un air si pollué que leur santé et leur développement sont gravement mis en danger.

Nous serions tenté-e-s d'imaginer que les violations des droits de l'enfant ne concernent que des pays dits « en voie de développement », mais ce n'est pas tout à fait le cas.

LA BELGIQUE : PEUT VRAIMENT MIEUX FAIRE

Comme beaucoup d'autres pays, la Belgique a signé et ratifié la CIDE. Globalement, elle est un assez bon élève en ce qui concerne le respect des droits de l'enfant, mais une ombre sombre et épaisse pèse sur le tableau : la question des enfants détenus pour des raisons liées à la migration.



Depuis un peu plus d'un an, la Belgique a en effet pris la décision de renouer avec cette pratique cruelle qu'elle avait pourtant abandonnée au profit d'alternatives plus humaines. Depuis lors, Amnesty International et quelque 330 autres organisations, dans le cadre de la campagne « On n'enferme pas un enfant. Point. », n'ont cessé de dénoncer et de se mobiliser contre l'enfermement d'enfants innocents.

Alors que de nombreuses instances internationales et européennes ont fait valoir que la détention d'un enfant en raison de son statut migratoire ou de celui de ses parents constitue une violation flagrante de ses droits, le Comité des droits de l'enfant



© REUTERS

des Nations unies s'est dit « profondément préoccupé » par la détention de familles de migrants en Belgique et a exigé que cesse la détention des enfants en centre fermé.

Par ailleurs, le Comité a estimé que des mesures urgentes devaient être prises dans les domaines du handicap, de la santé mentale, du niveau de vie, de l'éducation, de l'administration et de la justice. Il réclame notamment l'inclusion des enfants en situation de handicap dans l'enseignement général et la gratuité effective de l'école et s'inquiète du niveau élevé de pauvreté infantile marqué par des disparités importantes selon les régions.

ENSEMBLE, EXIGEONS DES CHANGEMENTS

Si toutes ces situations sont tragiques et révoltantes, elles ne sont pas irréversibles. Pour ce 30^e anniversaire de la CIDE, Amnesty International appelle tous les enfants et les jeunes à suivre l'exemple de Greta Thunberg (voir p. 17) et de bien d'autres militant-e-s. Il est temps de réclamer haut et fort le respect des droits de tous les enfants!

POUR SUIVRE OU CONTACTER NOTRE PROGRAMME JEUNESSE

amnesty-jeunes.be

facebook.com/amnestyjeunes

jeunes@amnesty.be

UNIVERSITÉ D'ÉTÉ D'AMNESTY

POUR CELLES ET CEUX QUI S'INTÉRESSENT AUX DROITS HUMAINS



DONALD TRUMP
45^e PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS

14 SEPTEMBRE 2019/LLN
INSCRIVEZ-VOUS SUR [AMNESTY.BE/UNIVERSITEDETE](https://www.amnesty.be/universitedete)

**AMNESTY
INTERNATIONAL** 